

# Le Sénat se penche sur la sécurisation de la chasse

Le bureau de la mission a été constitué mardi après-midi. Ni son rapporteur Patrick Chaize (LR), ni sa présidente Maryse Carrère (RDSE à majorité radicale) ne sont membres du groupe d'études Chasse et pêche du Sénat qui rassemble quelque 70 sénateurs et sénatrices de différents bords. La mission conjointe mise en place par les commissions des Affaires économiques et des Lois entamera concrètement ses travaux mardi prochain, avec l'audition de Mila Faustine Béatrice Sanchez, à l'initiative de la pétition « Morts, violences et abus liés à la chasse : plus jamais ça » sur le site du Sénat. La pétition, qui a dépassé en deux mois le seuil des 100 000 signatures requis pour être examinée par le Sénat, met au défi une assemblée attachée à la ruralité et présidée par un passionné de chasse, et plus précisément de chasse à la bécasse au chien d'arrêt. Pour le président du Sénat Gérard Larcher (LR), un chasseur, la chasse c'est aussi la « défense de la nature, de ce qu'elle nous donne, des moments de partage, d'amitié, de convivialité », confiait-il dans son livre *Contre-pouvoir*. Spécialiste du numérique, non-chasseur, Patrick Chaize relève le « challenge », mais exclut d'emblée de tomber dans le débat des « pour » et « contre » la chasse. La mission concentrera ses travaux sur la sécurité, la délivrance et la validation du permis de chasser, les conditions de détention d'armes de chasse, le partage des espaces naturels, les sanctions encourues et la prise en charge des victimes. Elle fera « un vrai travail d'expertise en auditionnant l'ensemble des parties prenantes », a précisé M. Chaize : chasseurs, autres utilisateurs de l'espace naturel comme les marcheurs ou vététistes, collectivités, Office français de la biodiversité, Office national des forêts... Un regard impartial Le 20 décembre, elle se rendra sur le terrain pour participer à une battue au sanglier dans l'Ain, département dont M. Chaize est un des élus. Le rapporteur entend avoir « un regard impartial » sur le sujet et « rechercher l'intérêt général ». « Je m'attacherai à dépassionner le débat », avec l'ambition d' « identifier des pistes qui pourraient rassurer les uns et les autres dans leurs revendications » et éventuellement déboucher sur une proposition de loi. Composée de 19 membres représentant les différents groupes politiques du Sénat, la mission

devrait rendre ses conclusions « à l'été », selon le souhait des présidents LR des commissions Sophie Primas et François-Noël Buffet. « Je ne veux pas entendre parler » de l'échéance présidentielle, prévient M. Chaize, pour qui « le sujet est trop grave pour en faire un sujet de campagne ». Le sujet est trop grave pour en faire un sujet de campagne Patrick Chaize La pétition publiée sur le site du Sénat demande notamment l'interdiction de la chasse les dimanches et mercredis. Une revendication proche de la proposition du candidat EELV à la présidentielle Yannick Jadot qui veut interdire la chasse pendant le week-end et les vacances scolaires. Mme Sanchez a fondé le collectif « Un jour, un chasseur » après la mort, le 2 décembre 2020, d'un jeune homme de 25 ans, Morgan Keane, « abattu par un chasseur alors qu'il coupait du bois dans son jardin ». Plus récemment, un automobiliste est décédé après le tir d'un chasseur, alors qu'il circulait entre Rennes et Nantes.